

# Un zeste d'im

Alors que la campagne pour la Présidence du Sénat bat son plein, c'est un Alain Lambert enjoué et détendu qui se prête de bonne grâce au jeu des questions réponses devant "la grande maison des collectivités territoriales".



**Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui à affirmer avec autant d'indépendance votre projet pour le Sénat ?**

C'est la traduction de la réforme constitutionnelle. J'étais réservé sur la réforme constitutionnelle au motif qu'elle ne contenait pas les dispositions de sécurité financière qu'il me semblait indispensable d'y intégrer pour notre pays. Comme on m'a dit que je m'y prenais trop tard, je l'ai votée pour la sauver, mais maintenant qu'elle a été adoptée, je l'applique. Cela signifie tout faire pour renforcer les pouvoirs du Parlement. Telle est la volonté du Président de la République qui a pris acte lui-même de la présidentialisation de la cinquième république, d'abord grâce à son autorité naturelle très grande et ensuite parce qu'il utilise la totalité des pouvoirs dont la Constitution l'a doté. Il a donc voulu le

renforcement des droits du Parlement pour avoir un système équilibré, comme dans toute grande démocratie. Mon souhait serait donc de pouvoir faire du Sénat français un peu comme un Sénat américain, une sorte de contre-pouvoir à ce président et à ce gouvernement, non pas pour les empêcher de gouverner, mais au contraire pour être en dialogue permanent avec eux, sans aucune soumission, et avoir un équilibre dans la discussion.

**Vous considérez qu'il n'était pas possible de porter cette voix-là à l'intérieur du groupe UMP ?**

Le Groupe UMP, que je respecte beaucoup, est encore imprégné très fortement du fait majoritaire de la cinquième république. Il ne s'agit pas d'un concept juridique, mais d'un comportement qui vise à obéir à l'exécutif, dans un système de parlement rationalisé. Moi, je pense que ce fait majoritaire demeure très présent dans la vie de l'Assemblée Nationale, parce que son calendrier d'élection est complètement collé sur celui de l'élection présidentielle. En revanche, lorsqu'on a l'immense avantage d'avoir un calendrier électoral complètement déconnecté de la présidentielle, comme c'est le cas au Sénat, on doit s'émanciper du fait majoritaire et avoir une parole libre par rapport à l'exécutif. Je considère que le

Président de la République, en réformant la Constitution, a invité le Sénat à s'ériger en assemblée ayant sa propre autorité, son indépendance totale, voire sa capacité à s'ériger en contre-pouvoir à chaque fois que c'est nécessaire.

**Comment l'exécutif reçoit-il ce discours ?**

Il le reçoit avec beaucoup d'intelligence, en disant que ce n'est pas obligatoirement confortable au début lorsqu'on n'est pas habitué, mais qu'ils sont sûrs de ma sincérité. Prenez l'exemple du Président de la République, quelqu'un qui me connaît depuis quinze ans et sait très bien comment je réagis face à toutes les situations. Il connaît ma loyauté. Sur la question de la réforme constitutionnelle, je lui ai fait plaisir, comme on fait plaisir à quelqu'un en qui l'on a confiance. A tout moment, même en plein débat, il sait qu'il peut tirer sur la corde affective.

**C'est ce qui s'est passé lors de vos critiques sur le financement du RSA ?**

Quand on me connaît, on ne peut pas s'attendre à des applaudissements en annonçant une taxe ! C'est : « *Je t'aime, moi non plus !* », comme je l'ai écrit sur mon blog.

**Est-ce que vous déplorez qu'il n'y ait pas encore cette indépendance d'esprit chez vos collègues sénateurs ?**

Non. C'est comme dans une classe, on ne peut pas avoir tous les élèves

# pertinence

dissipés. Les professeurs vous diront qu'ils ont la possibilité de gérer une bonne classe en ayant 5% des élèves dissipés. Donc je pense que le groupe UMP est comme tout le monde, il ne peut pas gérer plus de 5% de Sénateurs dissipés. Mais moi j'ai une vieille

lité et de la gestion de l'Etat ; le Gouvernement ne va pas rédiger le projet de loi alors qu'il s'agit de l'organisation territoriale ! C'est au Sénat qui est la grande maison des collectivités territoriales de le faire : il doit aborder cette démarche de manière transpartisane comme nous avons su

matière de dépendance et en matière de pensions. Je pense que cette question aussi est vraiment transpartisane et que cela exigerait que les groupes parlementaires de la majorité et de l'opposition acceptent de se parler. Alors certains, comme la gauche, vont être plus portés à proposer des accroissements de prélèvements, d'autres à droite seront plus enclins à proposer une durée de travail plus longue, mais au moins le débat doit avoir lieu. Voilà déjà trois chantiers très importants. Je n'ai pas l'intention, si j'étais président du Sénat, de m'occuper des tickets-restaurants des salariés du Sénat, comme le propose un des candidats.

**Concernant l'équilibre des comptes, comment réagissez-vous aux déclarations récentes du Président de la République préconisant le retour des comptes sociaux à l'équilibre pour 2012 ?**

2012, c'est trop loin. Je vais vous en donner la raison : il y a très peu de

## *“Le Président de la République, en réformant la Constitution, a invité le Sénat à s'ériger en assemblée ayant sa propre autorité, son indépendance totale”*

impertinence qui s'attache à rester distinguée tout de même, donc on me tolère...

**Quelles sont les réformes qui vous paraissent nécessaires pour que le Sénat puisse jouer complètement son rôle ?**

La plus grande urgence à mon avis, c'est que le Sénat doit se porter garant des engagements du Président de la République, notamment pour ce qui est du redressement des comptes publics. Le Président de la République a pris des engagements qui sont très précis, en l'occurrence le retour à l'équilibre de nos comptes publics à l'horizon 2012. Le Sénat doit se porter garant devant la nation du respect de cette échéance et il a les outils pour le faire : le budget va être dorénavant pluriannuel, le Sénat a donc les moyens de vérifier que la trajectoire qui est proposée conduit bien à l'équilibre des comptes publics à l'horizon 2012 et de ne pas voter si la trajectoire en question n'aboutit pas à l'équilibre en 2012. Deuxième exemple : tout le monde dit que le paysage territorial doit être redessiné. Est-ce qu'on va demander au Gouvernement d'être le rédacteur de cette loi ? Le Parlement a fait la LOLF alors qu'il s'agissait de la comptabi-

le faire pour la constitution financière. J'invite donc les parlementaires de la majorité comme de l'opposition à entrer très vite dans ce dialogue pour la recomposition du paysage territorial français. Enfin, il y a toute la question de la protection sociale qu'il faudrait aborder, parce que nous sommes dans un processus de vieillissement très accéléré de notre population qui va engendrer des dépenses supplémentaires très élevées en



dépenses d'investissement dans les comptes sociaux. Ce sont des crédits pour des dépenses annuelles : comment emprunter pour des dépenses annuelles alors que vous les retrouverez l'année suivante ? Cela a pour effet de faire payer à la génération suivante nos dépenses de pharmacien et de médecin et je ne suis pas du tout d'accord avec ça.

**Et pour ce qui est du deuxième point, quel est votre sentiment personnel sur la réorganisation territoriale de la France ?**

Il y a deux grandes voies possibles, et comme je ne suis pas dogmatique, je suis prêt à m'adapter à l'une ou l'autre voie. La première serait la suppression d'un échelon avec répartition des missions de l'échelon supprimé entre celui du dessus et celui du dessous. La deuxième serait de conserver tous les échelons, mais alors il faut les consolider, ce qui signifie qu'il faut qu'il y ait les mêmes élus dans les deux échelons.

Je m'explique : les mêmes élus siègeraient alors dans les communes et les intercommunalités d'une part, dans les conseils généraux et régionaux d'autre part. C'est le cas à Paris entre conseils d'arrondissement et conseil de Paris, on peut très bien étendre ce système à toute la France. Pour les régions, avant 1986, c'étaient les conseils généraux qui élisaient les conseils régionaux dans leur sein. Si l'on veut garder les quatre échelons territoriaux, cela suppose qu'on les consolide par couple. S'il fallait supprimer un échelon, je crois qu'il faudrait fusionner intercommunalité et communes et adopter le système PLM, c'est-à-dire étendre à toute la France le système en vigueur à Paris, Lyon et Marseille en l'adaptant à la province bien entendu. Cela signifie que toutes les communes actuelles continuent d'avoir un maire délégué qui siège au conseil de communauté qui est devenu le conseil municipal et les conseillers anciennement communaux, devenus municipaux, sont

élus au suffrage universel de liste comme on le fait actuellement pour les communes de plus de 3 500 habitants.

**Sur la question, récurrente ces jours-ci dans les médias, de la transparence du Sénat, quel est votre avis ?**

Il en est fait beaucoup trop en ce moment. Il faudrait que tout média qui pose des questions sur le sujet soit lui-même transparent. Quand on va sur le site de France Télévision, on ne trouve pas toutes les informations qu'un redevable de la redevance télévisuelle est en droit d'attendre. Cela étant dit, on n'est jamais assez transparent et je pense que la transparence est le meilleur gage de la vertu. Je crois qu'il faut profiter de toutes les technologies pour être de plus en plus transparent et faire en sorte que tous les Français qui le souhaitent puissent accéder par le site internet du Sénat à toutes les informations sur toutes les dépenses du Sénat. Je veux une transparence aussi avancée que possible et en tout cas supérieure à celle de la moyenne de l'Union Européenne à quinze.

**Transparence aussi dans le choix des candidats à la Présidence ?**

Je trouve un peu baroque qu'un groupe parlementaire ne prenne pas en compte les Sénateurs qui appartiennent à la majorité dans le choix de son candidat. L'avantage d'inviter les Sénateurs au-delà de ceux inscrits à notre propre groupe crée un moment qui permet à la majorité sénatoriale de se constituer. Je pense que c'est une occasion – un peu ratée – pour permettre à chaque sénateur qui se reconnaît dans la majorité de se déclarer. Je pense que le collège électoral n'est pas bien choisi. D'autre part, j'ai regretté à plusieurs reprises le manque de transparence. Si cela va être télévisé, ce sera grâce à mon blog soit dit en passant ! C'est la réalité : j'ai posté un billet « *Pour des primaires télévisées* » et il y a eu un nombre de réactions considérables. ■

Propos recueillis par  
Flamine Goubet

